

Les épreuves se dérouleront sur le bassin de slalom de l'île de la Glère à Sauveterre de Béarn.

**Le samedi 16 avril 2016 :**

- 12h00 : Heure limite pour la confirmation des compétiteurs et juges du samedi
- Jusqu'à 12h30 : Entraînement libre sur la rivière sous la responsabilité des clubs
- 13h00 : Retrait des dossards contre chèque de caution. Règlement des droits d'inscription
- 13h00 : Montage du parcours slalom "petits"
- 13h00 : Réunion des juges du samedi
- 14h00 : Courses individuelle des Poussins, Benjamins, Minimes (2 courses : qualif et finale)
- 17h30 : Course 'Mini Patrouille' (équipes de deux bateaux – une seule manche)
- 18h00 : Heure limite pour les confirmations des compétiteurs
- 18h30 : Remise des récompenses "Petits"
- 19h00 : Montage du parcours slalom pour le dimanche et démonstration du parcours

**Le dimanche 17 avril 2016 :**

- 8h00 : Réunion des juges du dimanche
- 8h00 : Remise des dossards contre chèque de caution. Règlement des droits d'inscriptions
- 9h00 : Course de qualifications des Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans en individuels
- 13h00 : Finale des Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans en individuels
- 16h30 : Course des patrouilles (équipes de trois bateaux – une seule manche)
- 17h30 : Heure limite pour retour des dossards
- 17h30 : Remise des récompenses

L'organisation se réserve le droit de modifier le programme en fonction du nombre d'inscrits.

**INSCRIPTIONS**

- Inscriptions en ligne uniquement sur le site : [http://www.ffck.org/eau\\_vive](http://www.ffck.org/eau_vive) .
- Les droits d'inscription sont de 5€ par bateau le samedi et 10€ par bateau le dimanche, 5€ par patrouille.
- Un chèque par club libellé à 'USSCK' est à remettre le Samedi de 10H à 18H.
- Toute inscription hors délai entraînera une pénalité de 35€ (en plus des droits d'inscription)

**RENSEIGNEMENTS :** Patricia LUCASSON : Tel 06.20.70.50.26

**JUGEMENT :**

- 3 à 11 bateaux inscrits -> 1 juge de porte non compétiteur.
- 12 bateaux inscrits ou + -> 2 juges de porte non compétiteur.
- Le nom des juges devra être indiqué lors des confirmations. 100 € par manche pour les juges manquants.

**SECURITE :** Le contrôle au départ des gonfles, anneaux de bosse, casque, gilets et chaussons sera systématique. Cf. art. RG34, RG35, RG36, RP48, RP49 et RP50 du règlement.

**HEBERGEMENT :** - Office de Tourisme de Sauveterre de Béarn : <http://www.tourisme-bearn-gaves.com>  
Tel : 05.59.38.32.86. - Email : [sauveterre@bearndesgaves.com](mailto:sauveterre@bearndesgaves.com)  
- Camping du Gave à Sauveterre de Béarn : <http://www.campingdugave.fr>  
Tél : 05.59.38.53.30. - Email : [campinologue@gmail.com](mailto:campinologue@gmail.com)

**BUVETTE :**

- Sandwiches, crêpes , boissons chaudes et fraîches
- Le samedi après-midi, de 14h00 à 19h00.
- Le dimanche, de 8h00 à 18h00.

**ACCES A LA RIVIERE :**

- L'accès se fera obligatoirement par le chemin piétonnier à entre l'entrée camping et le gave.
- L'accès au camping est restreint. Il est réservé aux résidents, à l'organisation et à l'usage des WC mis à disposition. Laisser le passage libre pour l'accès au camping. Respecter l'environnement.
- Utiliser les poubelles et les cendriers.

**NOUS CONTACTER :**

**Union Sportive Sauveterrienne Canoë Kayak**

Chemin de Loustaou

64390 Sauveterre de Béarn

Tel : 05.59.38.93.75

Email : [kayak.sauveterre@gmail.com](mailto:kayak.sauveterre@gmail.com)

Site Internet : <http://ussck.sauveterre.free.fr>

**ORGANISATION :**

Structure organisatrice : USSCK

R1 : Jérémy HEUGAS

Traceur : Jérémy HEUGAS

Gestionnaire informatique : Manu TIXIER

**PLAN DU SITE :**



- CAMPING : Accès restreint
- PARKING
- Accès au site de compétition



**PARTENAIRES**

